

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage a été réalisé grâce à l'initiative de Manuel Iglesias et de nos collègues et amis de l'université de Leon, qui souhaitaient apporter un nouvel éclairage sur «le fonctionnalisme d'inspiration française». Nous tenons à les en remercier très chaleureusement. Nous aimerions également exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui ont accepté de participer à la rédaction de ce volume et d'en faire un lieu d'échanges ouverts à la réflexion.

La première question qui se posa immédiatement fut de savoir quel titre donner à ce recueil. Fallait-il conserver l'appellation évoquée initialement, lui préférer *Le fonctionnalisme martinétien* ou trouver une autre formulation, qui rende compte de l'originalité de ce mouvement ? Cette interrogation n'avait rien d'anodin, car elle mettait en jeu non seulement la spécificité de la théorie martinétienne mais aussi celle de ces développements.

Martinet fut, en effet, le fondateur du fonctionnalisme en France et contribua largement à le développer et à le faire connaître par ses enseignements et directions de thèses, à l'École Pratique des Hautes Études, puis aux États-Unis à l'université Columbia de New-York, et enfin à la Sorbonne dont une partie est devenue plus tard Paris V. Ses travaux eurent très vite un rayonnement international, en Europe et bien au-delà, par ses écrits fondateurs, notamment *Économie des changements phonétiques: Traité de phonologie diachronique* ([1955] 2005), *Éléments de linguistique générale* (1960), *Grammaire fonctionnelle du français* (sous la dir. de.), (1979), *Syntaxe générale* (1985), ainsi que grâce à la création, en 1965, de la revue internationale *La Linguistique*, publiée par les Presses universitaires de France, et à la fondation, en 1976, de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle (SILF). L'incidence du fonctionnalisme martinétien dépasse largement les limites de l'hexagone. La forte audience de la revue et de la Société en est un excellent exemple:

La Linguistique est diffusée dans une cinquantaine de pays et 34 colloques internationaux ont été organisés sous l'égide de la SILF dans 20 pays, ce qui confirme le dynamisme de ce courant de pensée.

Marqué par son époque, le fonctionnalisme de Martinet fut influencé par certains de ses prédécesseurs et de ses contemporains, en Europe comme aux États-Unis, qui expriment parfois des points de vue fort éloignés. Mais cette influence pouvait s'exprimer aussi bien par l'adhésion que par l'opposition de Martinet aux thèses présentées, comme il le dit lui-même dans *Mémoires d'un linguiste* (1993, 148-149). Martinet proposa une conception originale du langage et de son fonctionnement. Il participa ainsi à faire de la linguistique une discipline autonome, notamment avec le principe de la double articulation des langues.

Actuellement, le fonctionnalisme martinétien connaît de nombreux développements. Ces ouvertures portent aussi bien sur des points de théorie que sur l'application à des domaines plus récents que ceux qui ont constitué ses fondements, tels la sémiologie, la lexicologie, l'analyse textuelle, la stylistique, la traduction, etc.

Quoi qu'il en soit et au-delà de prises de position particulières qui peuvent paraître peu orthodoxes par rapport aux fondamentaux de la théorie, et dont on pourra juger partiellement dans les textes qui sont proposés, il est un certain nombre de principes essentiels qui restent partagés par les linguistes se rattachant à ce courant de pensée et qui en font la spécificité. Il s'agit de la primauté accordée à la fonction de communication du langage, de la double articulation, de la notion de pertinence à laquelle est associée celle de fonction, essentielle à la détermination des unités linguistiques et à la mise en évidence de leur fonctionnement. Il en va de même de la distinction posée entre l'axiologie et la sémantique, ainsi que de la nouvelle acception donnée à la notion de morphologie. Le principe de réalisme et de respect des faits dans la description des données impose le recours constant à un corpus authentique, oral ou écrit. Il implique, par ailleurs, le choix d'une démarche empirico-déductive et la nécessaire prise en compte de la dynamique des langues en synchronie. Ces différents facteurs ne suffisent pas, cependant, à poser l'existence d'une école fonctionnaliste martinétienne, car si certains choix théoriques sont communs aux divers chercheurs de ce mouvement, assurant par là-même l'intercompréhension et la complémentarité

éventuelle de leurs travaux respectifs, leurs divergences sur d'autres points de doctrine ou de description peuvent les séparer de manière parfois assez radicale. Martinet, du reste, en était bien conscient et avait souligné la diversité de ces orientations, cf. *Mémoires d'un linguiste* (1993, 148-149). C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas choisi d'intituler cet ouvrage *Le fonctionnalisme martinétien*, ni même *Le fonctionnalisme d'inspiration française*, ce qui revenait au même, la première formulation étant plus explicite, mais avons préféré l'appeler *Aspects du fonctionnalisme français*. Il paraissait, en effet, délicat d'attribuer implicitement à Martinet des prises de position qui n'étaient pas les siennes. Cela permettait, en outre, de différencier le fonctionnalisme français du fonctionnalisme en France, afin d'en marquer l'originalité, certaines études fonctionnalistes publiées en France pouvant se réclamer d'autres courants.

L'étiquette fonctionnaliste, en effet, est loin d'être univoque et renvoie souvent à des options théoriques et à des démarches plus ou moins différentes de celles qui sont présentées ici, même s'il peut y avoir convergence sur certains points. Nous évoquerons, bien sûr, le fonctionnalisme espagnol, représenté entre autres par Salvador Gutierrez, et Manuel Iglesias, marqué, dans une certaine mesure, par les travaux d'Alarcos Llorach. D'autres modèles fonctionnalistes ont également vu le jour à partir des années 70-80, en Europe et aux États-Unis, notamment grâce à des chercheurs qui souhaitaient se différencier du générativisme, tels Halliday, Dik, Givón, Dixon, etc.

Par fonctionnalisme français, il faut donc entendre un fonctionnalisme d'inspiration martinétienne, mais diversifié en fonction des options et des centres d'intérêt de chacun de ses représentants (cf. entre autres les travaux du LACITO «Langues et civilisations à tradition orale» fondé par Jacqueline Thomas). Cela n'exclut pas, toutefois, des recoupements et la diversification des orientations ne signifie pas pour autant l'hétérogénéité. Elle témoigne au contraire de la vitalité de ce mouvement. Comme il n'était pas possible d'en faire l'exégèse, nous nous sommes limités à la présentation de certains de ses aspects.

Les contributions qui vont être présentées ci-après ont été réparties en trois groupes, les unes étant consacrées à des réflexions générales, les secondes portant plus précisément sur certains domaines d'étude, et les troisièmes correspondant à des applications. Mais il est évident qu'il n'y a

pas de frontière étanche entre ces divers ensembles: tous participent à l'enrichissement de la réflexion et à l'élargissement de la description.

1/ La partie *réflexions générales* permet tout d'abord à Christos Clairis (*Tenir le cap*) de faire un état des lieux actuel du fonctionnalisme martinétien en opposition à d'autres courants, notamment du point de vue de sa diffusion et de la terminologie utilisée.

De façon complémentaire, Mortéza Mahmoudian (*Linguistique fonctionnelle: origines, parcours et perspectives*), dans une perspective historico-critique, rappelle les principes fondateurs de la linguistique fonctionnelle, avant de présenter son évolution et d'évoquer son avenir, tout en signalant qu'il peut y avoir certaines limites, ainsi que des contradictions éventuelles ou des conflits entre thèses explicites et implicites, ce qui n'échappe, bien entendu, à aucune théorie.

Ces deux aperçus du fonctionnalisme français sont complétés, ensuite, par une mise en contraste critique de Denis Costaouec (*Le fonctionnalisme n'est pas une Basic Linguistic Theory*), entre la *Basic Linguistic Theory* proposée par Dixon et le fonctionnalisme martinétien au bénéfice de ce dernier, et par la formulation d'un certain nombre de points concernant les besoins de la linguistique d'aujourd'hui.

En contrepoint, Christina García González offre un panorama du fonctionnalisme espagnol (*Estado actual del Funcionalismo español*) réalisé à partir des réponses obtenues à un questionnaire soumis aux principaux représentants de ce courant: Manuel Iglesias Bango, Salvador Gutiérrez Ordóñez, Antonio Narbona Jiménez, Guillermo Rojo Sánchez, José Antonio Martínez García.

Enfin, Andrée Tabouret-Keller (*Ancienneté et polysémie de la notion de fonction*) rappelle, à juste titre, que le concept de fonction, évoqué longuement par Mahmoudian, n'est pas propre à la linguistique. Cette notion se retrouve aussi bien en architecture qu'en biologie, en algèbre ou en mathématiques et a connu au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles une large extension d'emploi.

2/ Les *domaines* traités concernent non seulement la phonologie, à l'origine du fondement du fonctionnalisme martinétien, mais aussi la sémiologie, déjà mentionnée chez Saussure, la sociolinguistique et la politique linguistique, la grammaticalisation ainsi que l'analyse textuelle.

Après avoir mentionné certaines divergences entre l'École de Prague et l'École de Paris sur la notion d'opposition en phonologie, Tsutomu Akamatsu (*Opposition in Phonology*) réexamine, à la lumière des thèses de l'École de Paris, l'opposition phonologique et ses diverses incidences en matière de phonologie. Cela touche à la fois le trait pertinent, le phonème, le tonème, la neutralisation, etc. Le concept d'opposition, distinct de celui de contraste, est donc fondamental non seulement pour la phonologie fonctionnelle, mais pour la linguistique fonctionnelle dans son ensemble.

Ce point de vue est partagé par Anne-Marie Houdebine (*Des racines linguistiques (phonologiques) de la sémiologie*), qui, élargissant son champ de recherche à la sémiologie, insiste sur les relations différentielles découlant du principe d'opposition dans la construction des systèmes soumis à l'étude. Le modèle qu'elle développe et dont elle est à l'origine, la sémiologie des indices, est largement inspiré des apports de la linguistique martinétienne et hjemslévienne, tout comme de la phonologie, qu'il s'agisse de la théorisation ou des méthodes d'analyse.

La valeur sociale des signes, mentionnée à plusieurs reprises par Anne-Marie Houdebine, caractérise aussi les faits de langue et c'est sur ce point que Jean-Baptiste Coyos (*Sociolinguistique, politique linguistique et fonctionnalisme*) revient dans son exposé. Il montre, en effet, que la linguistique fonctionnelle inclut depuis longtemps la dimension sociolinguistique et peut avoir un impact important dans le domaine des politiques linguistiques, surtout lorsqu'il s'agit de langues menacées. Son propos est illustré par l'exemple du basque en Pays basque français.

Le respect du fonctionnement des unités linguistiques dans le discours associé au principe de pertinence ainsi que la dynamique des éléments en diachronie comme en synchronie sont encore deux caractéristiques fondamentales sur lesquelles repose le fonctionnalisme français. Bien qu'envisagées sur un plan différent, elles se retrouvent l'une et l'autre dans les deux communications qui suivent.

Françoise Guérin (*La grammaticalisation: théorie ou épiphénomène*) examine d'un point de vue critique divers travaux sur la grammaticalisation réalisés par des chercheurs comme Givón, Lehmann, Prévost, Hopper et Traugott, Fruyt, Haspelmath, etc. À partir de l'observation du comportement de certaines unités censées obéir à ce phénomène, elle estime que la grammaticalisation ne saurait être conçue, du point de vue fonctionnel martinétien, comme une théorie mais devrait être considérée comme un épiphénomène dans le cadre de la variation en diachronie comme en synchronie.

Envisagée par Françoise Guérin du point de vue du changement de statut des unités significatives dans le cadre de la grammaticalisation, la dynamique est située par Colette Feuillard sur un autre plan, au niveau de la structuration textuelle (*Linguistique fonctionnelle et analyse textuelle*). Elle est prise en compte dans la manière dont peut être assigné le rôle thématique à des éléments particuliers au sein du texte et ne concerne donc que l'axe syntagmatique sans incidence aucune sur le système. Cette approche, qui se veut fonctionnelle, de la notion de thème et de la structuration textuelle est fondée sur les relations intra- et interphrastiques, ainsi que sur l'interaction phrases/texte susceptible de se réaliser en amont ou en aval, dans une stricte successivité ou à distance.

3/ Les *applications* n'ont été dissociées, de façon plus ou moins arbitraire, des exposés précédents que parce qu'elles illustrent plus concrètement les grands principes de l'analyse fonctionnelle déjà présentés. Henriette Walter (*À la recherche d'une structure dans le lexique: les noms de siège en français*), reprenant l'opposition martinétienne sémantique/axiologie proche de la distinction phonétique/phonologie, cherche à dégager la structuration lexicale des noms de siège en français, en essayant de mettre en évidence les traits de sens pertinents des unités regroupées dans le système qu'elle a construit. Ce faisant, elle insiste sur la difficulté à identifier ces traits de sens, qui peuvent toujours faire l'objet de discussions, d'autant qu'ils sont «soumis à la diversité des usages et aux aléas de l'évolution».

Claudine Chamoreau (*Dinámica sintáctica en purepécha*), après un bref retour sur la notion de dynamique en linguistique, traite plus précisément

de la dynamique en syntaxe. Elle prend comme objet d'étude la variation de l'ordre des constituants dans la proposition nominale comprenant l'article indéfini *ma* en purépecha et propose une explication multifactorielle de ces changements.

Centrée également sur la syntaxe, la contribution de Béatrice Jeannot (*Classes syntaxiques et divergence d'analyse*) n'évoque plus le problème de la dynamique mais celui de l'élaboration des classes qui repose, selon la démarche fonctionnaliste, sur les compatibilités des unités entre elles et sur leur rapport d'exclusion, lesquelles correspondent respectivement aux relations de dépendance et aux oppositions. Elle montre à partir d'exemples empruntés essentiellement aux créoles antillais à base lexicale française l'incidence des choix méthodologiques sur la constitution des classes et sur la caractérisation typologique des langues examinées.

Robert Damoiseau (*Éléments de comparaison français-créole. Implication en didactique du français*) apporte un autre regard sur l'analyse syntaxique. Adoptant une approche contrastive, il établit une confrontation entre le créole martiniquais, le créole haïtien et le français avec un double objectif : le premier consiste à signaler les liens que peuvent entretenir les langues et les milieux physico-culturels conformément au principe de pertinence écologique et professionnelle prôné par Claude Hagège, le deuxième, plus pragmatique, insiste sur la dimension contrastive de l'enseignement des langues.

L'ouvrage se clôt par la discipline fondatrice de la linguistique fonctionnelle, la phonologie. Fernand Carton (*Un parler picard au contact du flamand occidental: étude de phonologie fonctionnelle*) examine deux parlers picards afin de montrer «l'influence [éventuelle] qu'a pu exercer sur ces variétés dialectales frontalières le West-Vlaams ou flamand occidental, dialecte du néerlandais ». Au terme de l'étude, il apparaît que seules les variantes sont affectées, se trouvant ainsi à l'origine de l'accent flamand des deux informateurs auprès desquels l'enquête a été réalisée.

Ce bref aperçu des différentes contributions confirme une fois de plus la remarquable unité du fonctionnalisme français qui se manifeste à travers les divers champs de recherche considérés, qu'ils touchent à la réflexion générale ou à des domaines plus particuliers, phonologie, syntaxe, axiologie, sociolinguistique, politique linguistique, analyse textuelle ou

sémiologie. La prise en compte permanente des oppositions, des relations de dépendance, des fonctions, de la dynamique des unités en référence à leurs variations ou dans leurs interrelations au sein du discours, de même que l'approche contrastive qui met en valeur la spécificité de chacune des langues considérées sont autant d'options qui montrent clairement la filiation du fonctionnalisme français avec la linguistique martinétienne, mais aussi l'ouverture de ce courant de pensée qui lui permet ainsi d'évoluer.

Paris, le 21 janvier 2013

Colette Feuillard